



LE RÂLE D'EAU

Printemps 2023 • n°192

Exploitation durable des ressources naturelles : entre concepts et affichages, une réelle plus-value pour la biodiversité ?

ÉTONNANTE NATURE

Le club des imitateurs
p. 10

LES BONS GESTES

Lutter contre les dépôts sauvages
p. 13

PLUS FORTS ENSEMBLE !

Un manifeste pour la forêt bretonne
p. 14



Trimestriel édité par VivArmor Nature

Bégard 2023

Que ce fut long, très long ces trois années d'attente, mais quel bonheur de se retrouver à Bégard pour la 16ème édition du festival Natur'Armor.

Dès le jeudi matin, les espaces dédiés ont été le théâtre d'une activité intense, point d'orgue de plusieurs mois de préparation.

Cette mise en place a été orchestrée d'une main de maître par l'équipe des salariés de VivArmor Nature, formidablement épaulée par les agents des services techniques des collectivités.

Il est important de les remercier toutes et tous pour leur investissement, leur disponibilité, leur attention. Cette mobilisation a été la clef pour le parfait déroulement de cette journée.

Le festival Natur'Armor, né à l'origine d'une volonté locale, est désormais bien installé dans les Côtes-d'Armor et au-delà (avec la présence d'un photographe qui venait de Belgique). C'est devenu un événement attendu par les exposants et les collectivités.

Tout ceci ne serait rien sans la force impressionnante du mouvement associatif. En effet, que serait VivArmor Nature sans ses adhérents (plus de 1000 depuis 2018) et ses bénévoles, et en particulier les 120 personnes qui se sont mobilisées pour que ce festival soit une réussite ?

Les autres structures ne sont pas en reste puisqu'au total 501 salariés et bénévoles ont répondu présents. La force de la protection de la nature repose sur le travail quotidien des associations, qui se mobilisent sans compter pour protéger ce merveilleux bien commun qu'est la nature.

Dans l'environnement parfois morose de la protection de la nature, cette manifestation nous donne de la force pour poursuivre notre combat pour protéger le vivant. La terre est bien trop vieille pour que l'on se moque d'elle.

Encore merci à toutes et tous, cette 16ème édition a été une réussite, elle en appelle de meilleures encore.

Aymar nous a quitté

"Je trouve que la nature on ne la découvre que seul". Cette phrase d'Aymar campe bien le personnage.

Fin janvier, la nature a perdu un amoureux, solitaire mais pas sûr, bougon mais pas toujours, passionné certainement. En effet, ce vrai faux solitaire au caractère bien trempé était d'une extrême sensibilité.

A sa façon, il aimait transmettre son savoir naturaliste. Carnet en poche, il notait les moindres détails de la vie courante et bien sûr ceux de la nature. Avec ses écrits, tel un conteur, évidemment devant un public restreint, il savait captiver son auditoire. Nombreux sont les naturalistes qui croisant Aymar s'en trouvaient enrichis de connaissances, mais aussi de la nécessité de toujours percer les immenses mystères de la nature, en multipliant toujours et toujours les observations. Sans doute avait-il puisé ceci dans les écrits des maîtres tels Hainard, Géroutet, Fabre et ses échanges avec Lebeurier.

Certains d'entre nous se souviendront de ses émotions en découvrant au petit matin le chant de la Grive musicienne dans la forêt de Lorge, le vol du Balbuzard au-dessus de la baie ou de l'Aigle royal à Orgambideska. Les naturalistes lui disent merci pour tout ce qu'il leur a apporté. ■

Hervé Guyot

Président de VivArmor Nature



AU SOMMAIRE

La vie de l'asso	p. 3-5
DOSSIER	p. 6-9
Étonnante nature	p. 10
Le courrier du cœur	p. 10
Le coin des enfants	p. 11
Rencontre avec... ..	p. 12

Nouvelles du terrain	p. 13
Les bons gestes	p. 13
Plus forts ensemble !	p. 14
La tribune des copains	p. 15
A ne pas manquer	p. 16

Le rôle d'eau

Bulletin trimestriel de VivArmor Nature
ISSN 07 67 - 02 57

Directeur de la publication : Michel Guillaume

Comité de publication : Gilles Allano, Delphine Even, Yves Faguet, Michel Guillaume, Hervé Guyot, Didier Toquin

Mise en page : Pauline Delaunay

Correction des textes : Mick Gilles

Photo de couverture : © Yves Gladu

VivArmor Nature

18 C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 33 10 57 | Email : vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 9h à 13h !

 vivarmor.fr

 @vivarmor.nature

 @VivarmorNature

 @vivarmornature



EQUIPE



Bienvenue à Arthur

Je m'appelle Arthur Vandenaabeele, j'ai 23 ans. J'ai récemment terminé un parcours d'ingénieur à l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille au travers duquel je me suis spécialisé en Écologie de la conservation. Je suis à moitié ch'ti et à moitié breton ! J'ai un ancrage local, ici en Côtes d'Armor (Trégor et secteur de Saint-Brieuc). J'ai toujours été sensible et émerveillé par la biodiversité bretonne (qu'elle soit terrestre, littorale ou marine) et j'ai le désir profond de participer activement à sa protection. Je suis déjà engagé au niveau associatif sur le secteur du Trégor depuis quelques années maintenant et j'avais à cœur de m'investir davantage. J'ai donc saisi l'opportunité de pouvoir réaliser un service civique de 8 mois au sein de VivArmor Nature. Je souhaite plus que tout apporter mon enthousiasme, ma passion pour le vivant qui nous entoure, mes compétences, apprendre auprès de chacun des membres de l'association (salariés, administrateurs, bénévoles). Je participerai aux diverses missions de l'association : la vie associative, les campagnes de sensibilisation, les sorties, les études et suivis naturalistes, etc. L'organisation du festival Natur'Armor était d'ailleurs une première belle aventure. Hâte de pouvoir agir à vos côtés !

ADHESIONS

1002 membres en 2022

En 2022, 1002 adhérents nous ont rejoint ou renouvelé leur confiance : merci à toutes et tous pour votre soutien. Compter sur un nombre important d'adhérents permet non seulement de financer des actions, mais aussi de donner du poids à nos prises de position en faveur de la nature, du crédit à nos propositions de projets, de l'élan à nos initiatives de mobilisation citoyenne. Nous comptons donc sur vous pour l'année 2023 et n'hésitez pas à faire connaître l'association et ses nombreuses missions autour de vous !

UNIVERSITÉ DE LA NATURE

Une rentrée délocalisée

Les cours de l'Université de la Nature ont repris fin février. Afin de permettre à davantage de citoyens de participer, les sept cycles (flore, vers de terre, amphibiens, reptiles, insectes, algues, bases de l'écologie) sont proposés cette année à la Maison des associations de Saint-Agathon pour les sessions en salle, et à moins de 45 minutes de Guingamp pour les sessions de terrain. L'année de formation démarre donc avec les cycles dédiés à la flore, aux vers de terre et aux amphibiens. Puis, ce sera au tour des reptiles et des insectes en mai et juin : ne manquez pas l'ouverture des inscriptions dans notre lettre mensuelle !

ÎLOT DU VERDELET

Une meilleure information en amont

Les ambassadeurs du Verdelet ont repris du service à l'occasion des grandes marées de la fin février. Lors des échanges avec les bénévoles l'année passée, les visiteurs pointaient régulièrement un manque d'information sur la sensibilité du site en amont de la balade, le panneau historique présent sur le parking de Piégu ayant été arraché par une tempête. Pour y remédier, nous avons conçu un nouveau panneau pour ce parking, l'occasion de mettre en valeur les photos aériennes réalisées par Littomatique (notre partenaire pour le comptage des goélands par drone), de mettre à jour les effectifs des oiseaux nicheurs, et d'expliciter les bons gestes pour la protection de la colonie. Nous en avons par ailleurs profité pour actualiser le panneau existant sur les bonnes pratiques de pêche à pied. L'édition et la pose de ces deux outils pédagogiques ont été financées par la commune de Pléneuf-Val-André, propriétaire de l'îlot. Voilà de quoi bien démarrer la saison de sensibilisation pour nos ambassadeurs.





Une belle édition 2023

Après deux reports liés à la crise du Covid, nous avons enfin réussi à organiser la 16ème édition du festival Natur'Armor à Bégard. Les 3, 4 et 5 février 2023, bénévoles et exposants ont eu plaisir à se retrouver et à partager leur passion et leurs connaissances avec des visiteurs nombreux et très curieux. Rien que pour VivArmor Nature, 120 bénévoles se sont mobilisés et relayés aux différents postes permettant un bon déroulement du festival : un record pour l'association. Nous tenons donc à remercier chaleureusement la commune de Bégard, les partenaires techniques et financiers, les exposants et les bénévoles pour leur soutien, leur enthousiasme et leur implication.

Découvrez les chiffres clés de cette édition 2023 tant attendue :

- 6249 visiteurs
- 3000m² d'exposition consacrés à la nature en Bretagne
- 266 participants aux sorties de découverte
- 63 stands et expositions des acteurs de la protection de la nature
- 921 participants aux conférences
- 501 bénévoles et exposants ont permis le bon déroulement de la manifestation
- 120 participants à la soirée cinéma sur les requins
- 700 élèves de primaire sur la journée du vendredi

Une nouvelle piste d'action

Lancé en 2021, le groupe bénévole "arbre et forêt" s'est réuni le 16 février pour faire le point sur les chantiers en cours et à venir. En 2022, certains membres ont participé au comité régional d'homologation des arbres remarquables de Bretagne et visité des sites susceptibles d'accueillir des arbres à soumettre au comité. A l'initiative du groupe, un circuit de découverte des arbres remarquables des Côtes d'Armor et une sortie sur les interactions arbres forestiers - champignons ont été proposées. En ce début d'année 2023, le groupe s'est donné pour objectif d'organiser des chantiers de plantation de haies chez des agriculteurs volontaires, en proposant leurs bras.

ECORANDOS

L'essaimage est en cours

Pour récompenser les écorandonneurs de leur investissement, une rando nature sur Hillion a été proposée pour la dernière écorando de 2022 : belles observations, anecdotes, soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le 26 janvier, pour la première collecte de déchets de l'année, les participants se sont déployés sur les grèves de Langueux, en deux groupes d'intervention, l'un terrestre et l'autre maritime. En 2023, de nouveaux organisateurs d'écorandos se lancent ou confirment l'essai, avec une opération organisée par Patrick Michel le 2 mars à Saint-Alban et une autre organisée par Marie-Madeleine Hinault le 25 mars dans le quartier de la Croix-Saint-Lambert à Saint-Brieuc. Rappelons qu'un "kit" d'intervention est disponible pour tous les adhérents souhaitant organiser des écorandos sur leur commune ou leur quartier (plaquettes sur l'écorando et sur VivArmor Nature, fiche de relevé des coordonnées des participants, gilets au nom de l'association, pinces à déchet...).



LA RÉSERVE NATURELLE

Cogestionnaire de la Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, aux côtés de Saint-Brieuc Armor Agglomération, VivArmor Nature contribue aux actions de suivi scientifique, de surveillance et de pédagogie menées sur le site.

SENSIBILISATION

Ambassadeurs de la baie : le bilan 2022

En 2022, 22 ambassadeurs se sont mobilisés pour effectuer 53 tournées de sensibilisation. Ils ont ainsi informé et sensibilisé 341 groupes d'usagers, soit 858 personnes, contre 1312 personnes en 2021 pour un nombre de tournées équivalent. Sur une tournée, les bénévoles ont rencontré en moyenne 6 groupes de visiteurs (moyenne de 16 personnes), contre 8 groupes de visiteurs (moyenne de 23 personnes) durant l'année 2021. Sur l'année entière, 26% des groupes de visiteurs rencontrés étaient en infraction. La proportion des groupes ayant une connaissance de l'existence de la réserve naturelle varie de 61 à 79% selon les périodes. Toute l'année, l'action a été bien accueillie, avec 75 à 97% des groupes ayant réservé un bon accueil aux bénévoles, et les consignes appliquées avec 74% à 94% des groupes en infraction adoptant les bons gestes à l'issue de l'échange.

SUIVI SCIENTIFIQUE

Le Wetlands : un comptage international

Le Wetlands est un comptage ornithologique international (180 pays) pour le recensement des oiseaux d'eau. Des équipes d'ornithologues se retrouvent à la mi-janvier tous les ans pour dénombrer les oiseaux sur les zones humides telles que les marais, les baies, les étangs.... En place depuis 1967, il est géré en France par la LPO. Ce comptage permet d'évaluer l'état des populations mondiales d'oiseaux d'eau d'une année sur l'autre, autour des grandes voies de migration, et d'identifier les sites ayant une importance majeure pour leur conservation. La Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc, située sur l'axe de migration Manche - Atlantique, participe donc au comptage Wetlands tous les ans. Vous pouvez retrouver les résultats du comptage sur le site web de la Réserve naturelle. Ce ne sont pas moins de 14 249 oiseaux qui ont été comptabilisés, avec en première position les Huîtriers pie au nombre de 2383.

VEILLE



©Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Des granulés de plastiques industriels en fond de baie

Les GPI, granulés de plastiques industriels, sont des microplastiques (< 5 mm) qui servent de matière première à la production des objets plastiques de notre quotidien. La manipulation et le transport de ces GPI est un problème majeur. En Europe, on estime que chaque année 41 000 tonnes de GPI se retrouvent sur nos plages et dans l'océan. Ils ont de nombreux impacts négatifs sur la faune : composés toxiques, troubles hormonaux, obstruction des voies digestives... Des échouages importants de GPI ont été observés en Bretagne récemment, et le fond de baie de Saint-Brieuc ne fait pas exception. La Réserve naturelle suit de près les micro-déchets par la mise en place, 4 fois par an, d'un protocole nationalisé du Cedre qui permet d'avoir une vision globale de la pollution à l'échelle de la France.

VIE DU SITE

La Réserve naturelle fête ses 25 ans !

Il y a 25 ans, le 28 avril 1998, le décret de création de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc était signé après de nombreuses années de mobilisation. Divers projets pour le fond de baie de Saint-Brieuc étaient envisagés (projet d'aéroport, poldérisation) en plus des décharges et autres pressions déjà existantes sur le site. En 1974 était créé le GEPN, qui deviendra par la suite VivArmor Nature, par une trentaine de personnes mobilisées pour la protection de la baie. Aujourd'hui, la Réserve naturelle fête ses 25 ans d'existence, après 24 ans de mobilisation et de concertation pour en arriver au classement du site et à la protection du patrimoine naturel. Pour fêter cela, un programme d'animations et de rencontres pour petits et grands est proposé : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



©Dugornay Olivier (2021). Banc de maërl en rade de Brest. Ifremer.

Exploitation durable des ressources naturelles : entre concepts et affichages, une réelle plus-value pour la biodiversité ?

Anthony Sturbois, chargé de mission scientifique de VivArmor Nature

Environ 60 milliards de tonnes de ressources renouvelables et non renouvelables sont consommées chaque année dans le monde soit l'équivalent de 1,6 planètes Terre. Il nous est impossible de survivre sans l'eau que nous buvons, sans les produits carnés, marins et les plantes que nous consommons. Nous avons besoin de ressources naturelles pour construire nos habitations et chauffer nos maisons. Si les sociétés humaines sont majoritairement déconnectées de la nature, leur destin demeure pourtant intimement lié à la conservation du patrimoine naturel minéral et biologique dans un contexte d'exploitation toujours croissant. L'exploitation durable des ressources naturelles apparaît aujourd'hui comme un impératif complexe: entre affichage et réelle plus-value pour la biodiversité, gardons un œil critique !

Un constat ancien qui ne cesse de s'accroître

Si une prise de conscience émerge, le mode de croissance de nos sociétés demeure largement assis sur une consommation effrénée des ressources naturelles. Les conséquences néfastes de ce modèle sont aujourd'hui connues (consommation de combustibles fossiles, surexploitation de ressources halieutiques, érosion des sols, sécheresse, destruction d'habitats...). La dégradation, la raréfaction et l'épuisement de certaines ressources naturelles constituent ainsi des problèmes de fond auxquels nos sociétés doivent proposer des solutions alternatives d'exploitation et de conservation. Face à la consommation et à la répartition déséquilibrée des ressources naturelles entre les sociétés humaines, la première conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972, dite Conférence de Stockholm, a adopté des principes fondamentaux visant à la gestion et à l'exploitation durable et solidaire des ressources naturelles. Cependant, force est de constater que l'appétit insatiable des sociétés humaines ne permet pas à la planète de se régénérer selon ses cycles naturels. Le jour du dépassement, in-

dicateur développé par l'ONG américaine Global Footprint Network en partenariat avec le WWF permet de mesurer l'accroissement de ce phénomène. Il s'agit du jour de l'année où l'humanité a consommé l'équivalent des ressources que l'ensemble des écosystèmes de la planète peut générer en une année. Ce jour est de plus en plus précoce, situé en décembre dans les années 1970, il atteint aujourd'hui la fin du mois de juillet.

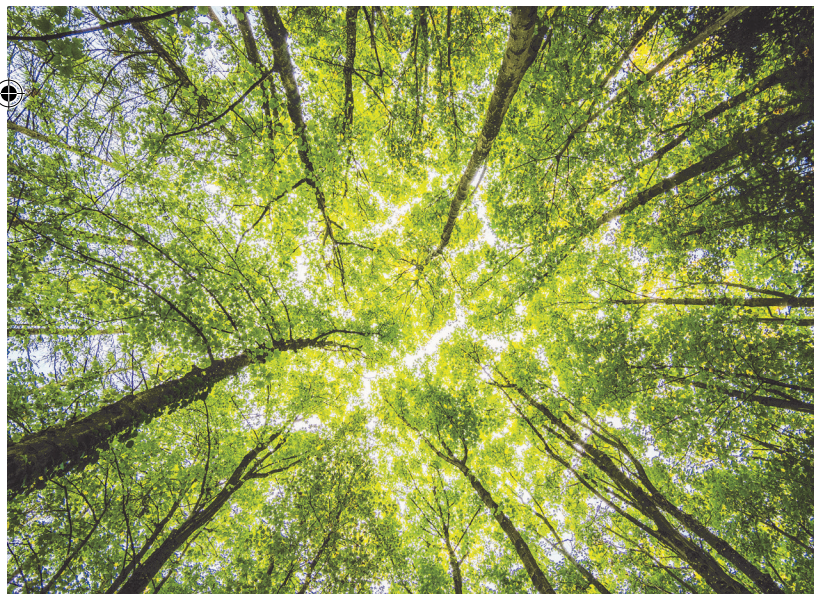
Quelques concepts

C'est la décision politique et économique d'exploitation qui fait entrer un élément du patrimoine naturel dans la catégorie ressource naturelle. La notion de ressource naturelle se rapporte à l'ensemble des ressources minérales et biologiques permettant la vie et le développement de l'être humain. Les ressources non renouvelables sont distinguées des ressources renouvelables. Une ressource renouvelable est une ressource naturelle capable de se régénérer rapidement. Si cette définition peut laisser supposer une production continue, et donc inépuisable de la nature, la notion de renouvelabilité doit toutefois prendre en

compte les rythmes de renouvellement et les modes d'exploitation de ces ressources. Lorsque l'exploitation d'une ressource est inadaptée, elle ne permet plus son renouvellement et des déséquilibres apparaissent. Dans ce cadre, l'exploitation durable d'une ressource naturelle vise le maintien de son exploitation à long terme tout en minimisant les impacts environnementaux et garantissant les bénéfices sociaux.

Des déséquilibres à différentes échelles

Les différents éléments du patrimoine naturel, comprenant les ressources naturelles exploitées par les êtres humains, forment un réseau dense d'interdépendance rendant d'autant plus complexe toute tentative d'exploitation sans porter atteinte aux équilibres naturels. Les conséquences de l'exploitation non-adaptée de ressources naturelles peuvent s'exprimer à différentes échelles au niveau des écosystèmes et par effet boomerang des sociétés humaines : surexploitation des sols, exploitation minière et extraction de combustibles fossiles, déforestation, surpêche, destruction des habitats, raréfaction d'espèces, sécheresse, "confiscation" de ressources naturelles initialement exploitées par des populations autochtones...



© F. Mittermeier

Gardons l'œil critique sur les différentes labellisations

Pour répondre aux engagements intergouvernementaux et à une demande sociétale croissante en faveur d'un développement plus durable, différents systèmes de labellisation ont été développés et sont aujourd'hui proposés pour éclairer les choix de consommation. Les labels PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) et FSC (Forest Stewardship Council) ont été développés pour garantir au



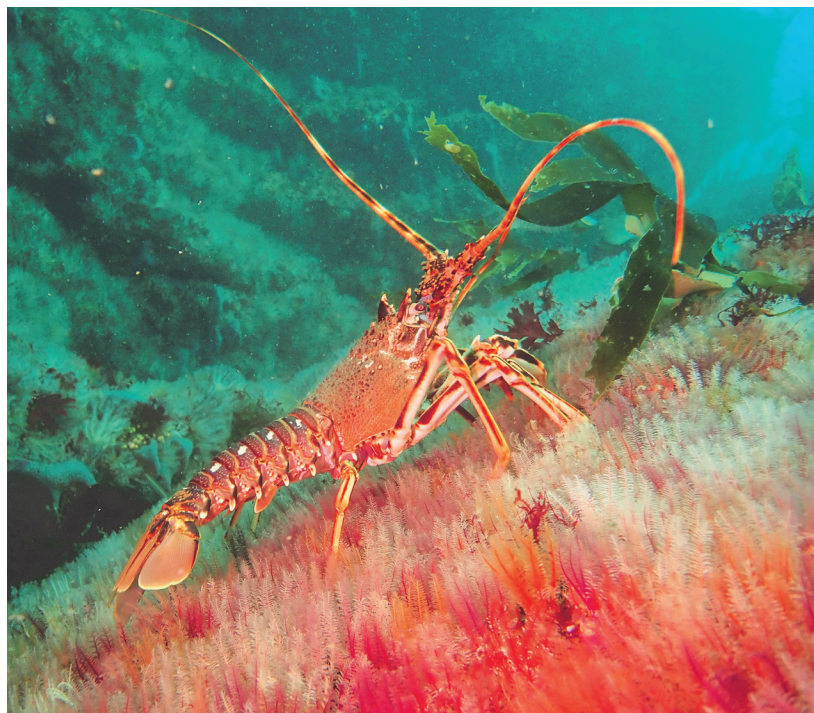
©Dugornay Olivier (2011).
Déversement d'une pêche de chalut de fond. Ifremer.

consommateur que le produit qu'il achète est issu d'une exploitation durable des forêts intégrant notamment traçabilité, contrôle, respect de l'environnement, bénéfice social, et viabilité économique. En milieu marin, le label du MSC (Marine Stewardship Council) vise à une exploitation durable des ressources halieutiques et respectueuse de la biodiversité et des fonds marins. S'ils affichent de belles ambitions, les grands labels sont de plus en plus pointés du doigt, jugés pas assez exigeants, labellisant parfois des exploitations jugées destructrices par la communauté scientifique ou focalisant leur communication sur des exploitations locales à petite échelle en sous-représentant la part réelle de l'exploitation industrielle labellisée. Ainsi, dans le cadre du MSC, des pêcheries impactant les fonds marins, utilisant le chalut profond ou la drague, peuvent obtenir une certification durable au même titre que les pratiques beaucoup plus respectueuses utilisant des engins dormants ou passifs.

L'application du concept de développement durable à l'exploitation des ressources naturelles se doit d'être ambitieuse et le manque de lisibilité de certains grands labels impose aux consommateurs de se renseigner de manière approfondie sur les méthodes d'exploitations. Plutôt que d'aborder des sujets, non moins importants, relatifs aux conséquences d'exploitations lointaines sur l'état de santé des écosystèmes et de certaines populations locales, VivArmor nature a plutôt choisi de vous présenter quelques exemples de pêcheries bretonnes pour s'interroger ensemble et concrètement sur leur durabilité.

Exemples de pêcheries en Bretagne

La Bretagne est réputée pour ses produits de la mer. Parmi eux, le Bar commun, la Langouste rouge et la Coquille Saint-Jacques se caractérisent par des contextes de gestion et méthodes de pêches bien différents. Embarquons !



Langouste Rouge © Livier Schweyer - Office français de la biodiversité

Le Bar commun de la pointe de Bretagne

Au début des années 1990, un manque de lisibilité sur les étals de poissonniers ne permet pas aux consommateurs de différencier les poissons pêchés à la ligne en Bretagne des poissons issus de l'aquaculture ou d'une pêche moins durable au chalut. Ce contexte entraîne une chute du prix du bar de ligne sur les étals et des conséquences économiques et sociales pour les ligneurs. En réaction, une centaine de pêcheurs créent l'association Ligneurs de la pointe de Bretagne et un label associé pour mieux vivre de leur activité et promouvoir une pêche plus respectueuse des espèces et des fonds marins. L'association fédère autour d'engagements d'exploitation durable : navire de moins 12 mètres, pêche à ligne, sortie à la journée, non pêche en période de reproduction. La pêche à l'hameçon est par essence très sélective et respectueuse du milieu marin, puisque les poissons non ciblés peuvent être relâchés vivants dans la majorité des cas et que les habitats marins sont préservés. Les pêcheurs privilégient la qualité de leur poisson à la quantité. Les produits de la pêche sont mieux valorisés et constituent ainsi les piliers à la fois économique et social du développement durable. La sélectivité des prélèvements (espèce, taille des individus), le repos biologique, l'absence de prises accessoires et d'impacts sur le milieu marin permettent le respect du pilier environnemental contrairement à des techniques moins respectueuses telles que la pêche au chalut.

La Langouste rouge de la mer d'Iroise

Dans les années 1950, 400 tonnes de Langouste pouvaient être pêchées chaque année par les bateaux de la pêcherie du Finistère nord et d'Audierne. L'appari-

tion des moteurs sur les bateaux, plus performants que la voile, et le développement de l'utilisation des filets, plus impactant pour les crustacés et moins sélectifs, ont engendré une augmentation importante de l'effort de pêche, ne permettant plus au stock de supporter les prélèvements. En 2010, seulement 10 tonnes sont prélevées. Un seuil limite est atteint. Sous l'impulsion des pêcheurs du Parc naturel marin d'Iroise et de l'Ifremer, des mesures de gestion et de suivi ont été mises en œuvre pour reconstituer le stock, développer la connaissance et permettre de relancer la pêcherie de Langouste : cantonnement de non-pêche (20km²) au sein de la zone la plus productive, taille minimale de capture permettant la reproduction, protection des femelles portant des œufs, fermeture de janvier à mars, marquage des individus débarqués en criée, suivis scientifiques pour mesurer les déplacements, l'abondance et les caractéristiques démographiques de la population. Depuis, le stock se reconstitue et les juvéniles deviennent plus abondants, témoins d'une bonne reproduction de l'espèce et de l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre. En 2022, 120 tonnes ont été prélevées sur la façade atlantique de Paimpol. Parmi les perspectives, il est envisagé de relancer la pêche de la Langouste au casier, beaucoup plus sélective et moins impactante pour les crustacés, dès que les stocks permettront d'assurer sa rentabilité.



Coquille Saint-Jacques © Yannis Turpin - Office français de la biodiversité

La Coquille Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc

La pêcherie de la Coquille Saint-Jacques est très ancrée en baie de Saint-Brieuc. De fortes variations du stock sont observées, avec des creux au début des années 60 et 90 et des périodes plus productives dans les années 70 et depuis début 2000. Les stocks affichent actuellement des paramètres démographiques sans précédent en termes de recrutement et d'abondance,

Vers une gestion durable de la forêt en Bretagne ?

Les associations environnementales membres du mouvement France Nature Environnement Bretagne proposent l'adoption d'un manifeste à tous les acteurs de la forêt pour produire mieux sans accroître les prélèvements, éco-conditionner les aides et améliorer la protection des forêts bretonnes (voir page 14 du Rôle d'eau). Ce manifeste propose des mesures concrètes (espaces de naturalité en libre évolution, choix d'essences autochtones, protection des sols, sylviculture mélangée, jardinée...) pour que la biodiversité revienne au cœur de la gestion forestière, que les forêts bretonnes redeviennent résilientes face aux changements climatiques ou aux incendies, et que les bénéfices qu'elles apportent à la société soient reconnus et pris en compte. Une démarche innovante est en cours en ce sens : le projet se développe via l'accélérateur de compétences Forêt-Bois Pays de Brest et vise à faire réseau et filière pour développer le bois d'œuvre de construction et d'aménagement et une sylviculture multifonctionnelle, durable et pourvoyeuse de bois en circuit court permettant des retombées économiques et sociales locales et le respect des écosystèmes forestiers. Ces initiatives aboutiront-elles à l'émergence d'une certification permettant de garantir à tous utilisateurs de bois qui en serait issue le respect des écosystèmes forestiers bretons et le soutien d'une économie locale ?

En conclusion

À l'échelle mondiale, l'exploitation actuelle des ressources naturelles est loin de respecter les différents critères de durabilité, impactant bien souvent les ressources elles-mêmes, l'ensemble de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que les sociétés humaines qui en dépendent parfois étroitement pour leur survie. Face à la nécessité d'agir et au besoin de garantie et de lisibilité des consommateurs, les pratiques les plus respectueuses et les réelles plus-values pour la biodiversité ne sont pas systématiquement liées aux grands systèmes labellisation comme le démontrent les trois exemples d'exploitation de ressources marines présentés dans cet article. Restons curieux, renseignons-nous autant que faire se peut sur le mode de production ou d'exploitation de certains de nos biens et produits, et échangeons lorsque cela est possible avec les professionnels de proximité, qui sont souvent les mieux à même de nous fournir les éléments nécessaires quant au choix d'une consommation plus respectueuse des ressources naturelles. ■

©M. Maeder

ce qui s'explique notamment par les mesures de gestion et de suivi mises en place depuis de nombreuses années par les pêcheurs en collaboration avec les scientifiques. Cette réussite a récemment amené les pêcheurs à demander la labellisation MSC pêche durable pour la pêcherie de la Coquille Saint-Jacques. Ce label a été obtenu en décembre 2022. À la différence du Bar commun ou de la Langouste rouge pêchés à l'aide d'engins passifs, la Coquille Saint-Jacques est majoritairement pêchée à la drague en baie de Saint-Brieuc (quelques professionnels exploitent l'espèce en plongée). Le principe consiste à gratter les premiers centimètres du fond pour collecter les Coquilles Saint-Jacques. Cette pratique est connue pour être très destructrice de l'environnement marin. Dès lors, peut-on considérer la pêcherie de la Coquille Saint-Jacques à la drague en baie de Saint-Brieuc comme une activité durable ? La réponse de VivArmor Nature est non, réponse diffusée localement au sein d'une note d'objection et de propositions concrètes (disponible sur demande). Telle qu'elle est évaluée, la durabilité de l'activité n'intègre pas suffisamment l'impact sur les fonds marins, notamment des résultats concrets obtenus en baie de Saint-Brieuc dans le cadre du programme de recherche ResTroph baie de Saint-Brieuc. D'une manière générale, aucune mesure visant à développer la connaissance et à évaluer la réalité de la durabilité de la pêcherie autrement que par dire d'expert n'est proposée. En l'état actuel, l'ensemble de ces éléments ne permet pas de répondre aux critères permettant l'évaluation du concept de durabilité de la pêcherie de Coquilles Saint-Jacques à la drague en baie de Saint-Brieuc. Il apparaît donc nécessaire d'avoir une démarche plus ambitieuse qui ne prend pas seulement en compte la gestion d'une espèce mais qui intègre également le respect des habitats où elle se développe.

A black bird, possibly a starling, is perched on a dark, textured branch. The bird has a bright yellow beak and its mouth is open. Its feathers are dark with some iridescent highlights. The background is a solid, vibrant blue. A vertical watermark on the right side reads "© Canva".

Géraldine Amblard, alternante à VivArmor Nature

Lire la nature à haute voix en maternelle : un régal

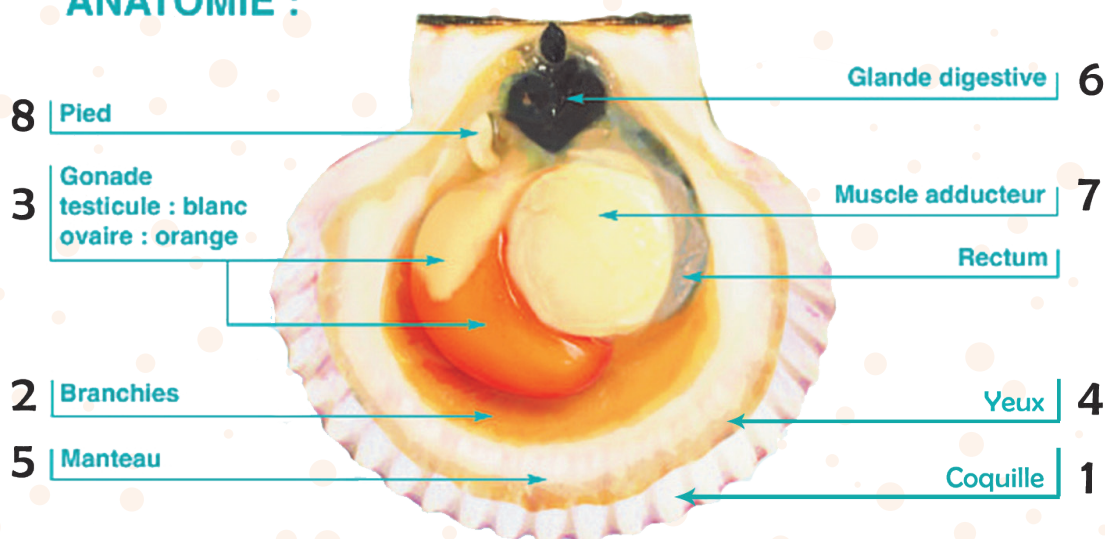
Monette Gestin,
adhérente de VivArmor Nature

LE COIN DES ENFANTS

Et si le corps humain était... une Coquille Saint-Jacques ?

En faisant correspondre les parties de ton corps avec celui de la Coquille Saint-Jacques, retrouve les équivalents anatomiques.

ANATOMIE :



Source : Ifremer

Corps humain	Coquille Saint-Jacques
A - Squelette	1 . Yeux
B - Articulation	2 . Branchies
C - Yeux	3 . Gonades
D - Muscles	4 . Coquille
E - Poumons	5 . Manteau
F - Peau	6 . Glande digestive
G - Tube digestif	7 . Muscle adducteur
H - Sexe féminin	8 . Pied
I - Sexe masculin	

Bizarre, n'est-ce pas ?

Solution : A-4 / B-8 / C-1 / D-7 / E-2 / F-5 / G-6 / H-1 - 3

RENCONTRE AVEC...

Cédric Jamet, Ange gardien de la baie de Saint-Brieuc

On m'identifie comme le gardien de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc, mais je suis avant tout un passionné et un curieux de nature.

En octobre 2023, cela fera déjà 10 ans que j'occupe le poste de garde technicien de la Réserve naturelle, employé par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Je n'ai pas vu le temps passer ! Faute aux missions très différentes et enrichissantes que j'exerce au sein de l'équipe restreinte de la Réserve, à la diversité des usagers/partenaires/personnes que je côtoie, et au plaisir que je prends à exercer ce métier.

Incarner la fonction de garde technicien, c'est avant tout être convaincu de l'intérêt et de la nécessité de protéger un bien commun qu'est le patrimoine naturel. Nos missions ne cessent de servir l'intérêt commun afin que chacun puisse encore bénéficier d'un cadre de vie préservé. Dans un contexte d'érosion de la biodiversité et où l'individualisme est omniprésent, notre métier évolue : nous devons toujours faire preuve de plus de pédagogie mais aussi de sévérité, telle est la mission qui nous est confiée par l'État !

Je ne suis pas originaire de la région de Saint-Brieuc ; c'est plutôt au bord de la vallée de la Rance, non loin de Dinan, que j'ai grandi.

Très jeune, j'aimais être à l'extérieur et, dès l'âge de 5 ans, j'accompagnais mon père à la pêche en eau douce. Ce loisir a été pour moi un excellent moyen de découvrir les animaux et leur environnement et c'est ainsi que j'ai su que je voulais travailler dans l'environnement et notamment dans les forêts.

J'ai obtenu mon Bac scientifique en 2000, puis j'ai poursuivi en apprentissage un BTS "Gestion et Protection de la Nature" à Pommerit-Jaudy, avec comme structure d'accueil le Département des Côtes-d'Armor. Au cours de ces deux années, j'ai travaillé dans les programmes de reconstitution du bocage. Ensuite, j'ai préparé une licence professionnelle "Conseiller Technique en Protection de l'Environnement" avec deux moments forts : deux stages de trois mois, l'un sur les castors en Belgique et l'autre sur les plantes invasives à l'association COEUR Emeraude. Le deuxième stage m'a valu que l'association me propose mon premier contrat de travail qui a duré 3 ans en tant que technicien "zones humides". Un an plus tard, je réintègre l'association pendant 5 ans en tant que "technicien bocage".



Entre temps, j'ai obtenu un BP JEPS "Pêche/animation nature" afin d'avoir une compétence supplémentaire.

Obtenant le concours de la fonction publique territoriale en 2013, j'ai pu postuler et ainsi rejoindre l'équipe de la Réserve.

Les grandes nouveautés pour cette prise de poste sont le contexte "milieu marin" et la mission de police de l'environnement placée sous autorité du procureur de la République. C'était un souhait d'exercer cette mission car le droit de l'environnement a toujours été une matière appréciée et j'estime que c'est complémentaire à la médiation pour pouvoir protéger et lutter contre les atteintes à l'environnement.

Au-delà de cette mission, je participe aux suivis scientifiques, au balisage et la signalétique de la Réserve ainsi qu'aux travaux de gestion. Un rôle important que je maintiens (sûrement dû à mes postes précédents et au bénévolat) est le contact avec le terrain, la relation avec les usagers, et la transmission de notre savoir par l'animation/information à l'encontre des groupes que nous recevons (scolaires, bénévoles...).

J'ai la chance de pouvoir mener des actions de A à Z, et d'avoir fenêtre sur mer à partir de mon bureau ! ■

« ... Incarner la fonction de garde technicien, c'est avant tout être convaincu de l'intérêt et de la nécessité de protéger un bien commun qu'est le patrimoine naturel. »

NOUVELLES DU TERRAIN

Groupe "Agir pour les hirondelles et martinets" : bilan 2022 et formation 2023

Nous le savons tous, les populations des hirondelles et martinets diminuent dangereusement depuis une trentaine d'années. Depuis 2018, le Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA) anime une enquête participative pour apprendre au grand public à reconnaître les différentes espèces, à recenser leurs nids et à les accueillir. En 2022, VivArmor Nature, la LPO Bretagne et Bretagne Vivante se sont joints au GEOCA pour constituer un groupe inter-associatif de bénévoles volontaires pour organiser et animer des comptages des nids avec les habitants de leur quartier ou leur commune. 127 communes ont été recensées totalement ou partiellement, et 24 d'entre elles ont fait l'objet d'un comptage participatif organisé par les bénévoles, un beau succès pour la première année d'existence de ce groupe. 2 595 nids d'Hirondelle de fenêtre ont été dénombrés dont 1 502 occupés. Lors des recensements, les bénévoles s'efforcent de rencontrer les propriétaires accueillant ces espèces menacées. Un document expliquant la démarche et l'importance de préserver est remis en main propre ou glissé dans la boîte aux lettres si les personnes sont absentes. Les bénévoles chevronnés peuvent accompagner les nouveaux bénévoles pour leur premier comptage. Un kit simple et pédagogique est à la disposition de tous : tutoriel, courriers-types, documents de communication...

Les contacts avec les municipalités ou maîtres d'œuvre ont toute leur importance pour anticiper les travaux sur les bâtiments publics, édifices religieux ou autres constructions susceptibles d'accueillir des nids avant la rénovation. La formation des nouveaux bénévoles 2023 a réuni une vingtaine de personnes le 14 avril à Ploufragan. N'hésitez pas à nous rejoindre pour ces comptages participatifs, qui vous prendront peu de temps pour une action forte en faveur de la biodiversité. ■

Gilles Allano et Yves Faguet, membres du groupe hirondelles et martinets



LES BONS GESTES

Lutter contre les dépôts sauvages

Vous avez certainement et malheureusement déjà été témoin d'un abandon de déchets. Cela peut être matérialisé par un dépôt sauvage illégal dans la nature, un non-respect des consignes de tri... Chacun de ces actes peut être sanctionné par des amendes, qui varient entre 150 et 75 000 €, selon leur caractérisation.

JE SIGNALE : Lorsque vous constatez un abandon de déchets, il faut noter l'importance, la nature et la localisation précise du dépôt et le photographier. Cela vous permettra ainsi d'entrer votre signalement sur l'outil Sentinelles de la Nature.

JE PRÉVIENS : Afin d'obtenir le nettoyage de cette atteinte à l'environnement, vous pouvez dans un premier temps prévenir les services techniques de la commune, puis, en cas d'inaction, envoyer un courrier à la mairie (des modèles sont disponibles grâce à Sentinelles de la Nature), rappelant au maire sa compétence et ses moyens d'action. Une sensibilisation des habitants (par exemple en apposant des panneaux rappelant la réglementation) et la

sanction des contrevenants pourront éventuellement suivre. Si le dépôt constaté est d'une telle importance qu'il constitue une décharge non autorisée par la préfecture, une démarche administrative pourra s'avérer nécessaire.

J'INTERVIENS : Vous pouvez, si vous en avez la capacité, prendre contact avec l'auteur du délit. Néanmoins, ne vous mettez pas en danger et privilégiez le signalement.

J'AGIS : Vous pouvez également organiser un ramassage de déchets. Cela nécessite a minima un encadrement pour assurer la bonne tenue de l'opération (gants de sécurité, accord préalable du propriétaire du terrain concerné, période compatible avec le non dérangement de la faune...). Nous vous invitons à vous rapprocher d'une association de protection de la nature qui aurait l'habitude de mener ce genre de chantiers participatifs.

JE VEILLE : Retournez régulièrement sur place, vous pourrez ainsi vous assurer que le dépôt a été nettoyé ou qu'à défaut, il n'a pas grossi. ■

Aurélien Le Goff, chargée d'animation de Sentinelles de la Nature à FNE Bretagne
sentinelles@fne-bretagne.bzh
www.fne-bretagne.bzh/sentinelles



PLUS FORTS ENSEMBLE !

Un manifeste pour la forêt bretonne

Au vu de l'urgence climatique et compte tenu du rôle clé que la forêt bretonne peut jouer pour y faire face, plusieurs lanceurs d'alerte issus de FNE Bretagne ont souhaité constituer le "Groupe Forêt Bretonne". Ce groupe de travail inter-associatif a pour objet de rassembler les personnes et les associations de protection de la nature préoccupées par l'avenir de la forêt bretonne.

Le groupe a dans un premier temps travaillé à se forger une "culture commune" en partageant des documents de référence, des articles et des publications scientifiques. Fort de ce socle de connaissances et des compétences de ses membres, le groupe a pu travailler à l'élaboration d'un "Manifeste pour la forêt bretonne". Ce plaidoyer propose des mesures concrètes pour que la biodiversité revienne au cœur de la gestion forestière, que nos forêts bretonnes redeviennent résilientes face aux changements climatiques ou aux incendies, et que les bénéfices qu'elles apportent à la société en tant que "bien commun" soient reconnus et pris en compte.

La vulnérabilité de la forêt, en Bretagne comme ailleurs, est un enjeu majeur qui mérite toute notre attention devant l'accélération du changement climatique et la crise de la biodiversité. Cet enjeu doit trouver des réponses appropriées, tant dans les orientations des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou régionales, que dans le cadre majoritaire de l'exploitation privée de la ressource en bois de notre région.

Mettre la biodiversité au cœur de la gestion forestière

La biodiversité est le moteur et l'assurance de la production de ressources et de services de l'écosystème forestier. Le manifeste invite pour cela à renforcer la naturalité, développer les corridors écologiques, encourager la libre évolution, maintenir et favoriser les essences indigènes...

Assurer la résilience de la forêt face au changement climatique

Comme le souligne le GIEC dans son rapport (2022) et la Stratégie Nationale Bas Carbone, les forêts ont un rôle clé à jouer dans l'atteinte de l'objectif de neutralité-carbone de la France et dans la transition écologique de notre économie. Elles sont pourtant déjà en souffrance face aux changements climatiques, aux incendies et à la sécheresse.

Prendre en compte la diversité des attentes de la société

Le débat est depuis quelques années très vif : certaines pratiques de gestion ne sont plus partagées par nos concitoyens (par exemple des coupes rases, de la substitution d'essences...) et les premiers dé-



périssements du fait du changement climatique les inquiètent.

Le manifeste propose des mesures concrètes pour atteindre cet objectif de sauvegarde et de renforcement de la biodiversité des forêts. Pour cela, il préconise :

- Produire mieux sans accroître les prélèvements,
- Eco-conditionner les aides,
- Améliorer la protection des forêts bretonnes.

L'intégralité du manifeste est disponible en ligne : <https://fne-bretagne.bzh/dossiers/foret/manifeste.pdf>

Aurélien Le Goff et Benoît Bronique, salariés de FNE Bretagne



LA TRIBUNE DES COPAINS

Maison Pêche et Nature : une passe à anguilles très pédagogique !

Ce trimestre, la plume est confiée à
la Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor



La Maison Pêche et Nature est une association d'éducation à l'environnement qui œuvre pour la découverte des milieux aquatiques d'eau douce depuis 1995. Labellisée "Maison Nature" par le Département des Côtes d'Armor, elle est basée à Jugon-les-lacs dans la vallée de l'Arguenon et au pied de l'étang de Jugon. Son équipe d'animation accueille tous les publics : scolaires de la petite section au lycée, centres de loisirs, groupes spécialisés avec tous types de handicaps, petite enfance, personnes âgées, familles, etc. Avec la pêche comme outil pédagogique principal, les animateurs interviennent notamment sur le cycle de l'eau, la pollution, le gaspillage, les invertébrés aquatiques, les poissons, le bocage, le jardinage au naturel. Leur terrain de jeu : le bassin versant de l'Arguenon, mais aussi l'ensemble du département quand il s'agit de pêche. La philosophie de l'association est d'intervenir autant que possible au plus près du lieu de vie des participants : quoi de mieux pour des élèves que de découvrir les petites bêtes du ruisseau de leur village plutôt que de prendre un bus ? Mais elle dispose aussi d'un espace d'accueil et d'exposition, accueillant des expositions temporaires variées tout au long de l'année.

Une curiosité à ne pas manquer : la passe à anguilles. En effet, les locaux sont situés dans un ancien moulin à eau, traversé par un des deux déversoirs de l'étang de Jugon. Une passe y a été installée pour permettre à l'anguille, poisson migrateur menacé, de remonter le cours de la Rosette, affluent de l'Arguenon. Les jeunes anguilles en provenance de la mer peuvent donc aller grandir dans l'étang de Jugon et l'ensemble de ses affluents. Après plusieurs années de croissance en eau douce, elles redescendront le cours d'eau pour

traverser l'Atlantique afin de se reproduire dans la mer des Sargasses. Cet outil est à double utilité : il permet d'assurer la continuité écologique pour l'anguille, et il donne la possibilité de parler de cette espèce classée "en danger critique d'extinction" sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Malgré ce statut, l'espèce est encore très peu protégée et on continue chaque année à capturer quantité de civelles, les alevins d'anguille au moment de leur entrée dans l'estuaire. L'équipe de la Maison Pêche et Nature mesure et comptabilise chaque anguille capturée dans la passe-piège avant de la relâcher en amont, assurant ainsi un suivi depuis la création de la passe il y a 22 ans. Autant dire qu'au fil des années, des milliers de personnes ont été sensibilisées à la connaissance de ce poisson étrange au cycle de vie si complexe. ■



Pour visiter la passe à anguilles et la Maison Pêche et Nature :

2 rue des grands moulins, 22270 Jugon-les-lacs
Entrée libre sur les horaires d'ouverture

Toutes les infos sur :

www.maisonpechenature.com

contact@maisonpechenature.com | 02 96 50 60 04

À NE PAS MANQUER

A la découverte du milieu marin avec Al Lark

Samedi 13 mai à Cancale



Pour la grande sortie du semestre, nous rendrons visite à nos amis de l'association Al Lark à Cancale.

Depuis 2004, Al Lark agit pour la protection du milieu marin par des actions de sensibilisation et de découverte des baies du Mont-Saint-Michel et de Saint-Malo.

Pour cette grande sortie, deux animations seront proposées :

- Une demi-journée à terre depuis la Pointe du Grouin pour découvrir la biodiversité marine et littorale du secteur et échanger sur les missions de l'association.
- Une demi-journée en mer sur le bateau d'Al Lark pour observer les mammifères et les oiseaux marins.

Pour financer les frais de bateau, une participation de 20 euros par personne sera demandée.

Pour participer, inscrivez-vous sur notre site web à la rubrique "événements" ou auprès du secrétariat : vivarmor@orange.fr / 02 96 33 10 57

Nous avons rendez-vous avec l'équipe d'Al Lark à 9h45 à Cancale. Un système de covoiturage sera mis en place avec les participants qui le souhaitent.

Ne manquez pas cette belle sortie riche en découvertes et en échanges !

Des idées ?

Le programme des sorties, conférences, chantiers participatifs est établi par et pour les adhérents : n'hésitez pas à nous proposer vos idées de thèmes, de sites à investir, mais aussi votre aide pour l'animation ! Ce programme est le vôtre.

Partagez-moi !

Vous avez terminé votre lecture ?
N'hésitez pas à en faire profiter quelqu'un d'autre en laissant Le rôle d'eau dans un cabinet médical, une bibliothèque de rue ou au bistrot du coin...



Tous les rendez-vous du trimestre sont annoncés dans la rubrique « Évènements » de notre site Internet :

www.vivarmor.fr